

Guide du locataire Un Chez Soi d'Abord, Axihome74

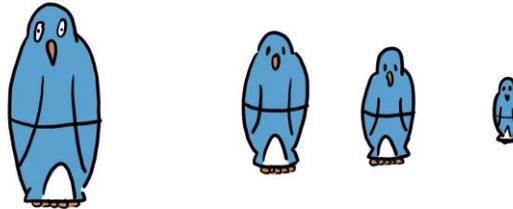


Dessins : Kitof

La location, c'est bien joli, mais qui est qui ?

Le propriétaire :

L'appartement lui appartient. Il loue ensuite directement à des locataires ou fait appel à des gestionnaires.



Le gestionnaire :

Ça peut être nous, si un propriétaire loue directement, ou sinon, une agence immobilière. C'est eux qui font les papiers d'entrée dans les lieux, à qui se référer en cas de souci.

Le locataire :

C'est toi, ou nous, si tu es en sous-location et que nous sommes locataires.

Le sous-locataire :

C'est toi, en attendant que tu puisses devenir locataire à ton nom grâce à un bail glissant.

Avant l'entrée dans le logement :

Je prépare mes papiers utiles pour un dossier logement : carte d'identité, ressources, avis d'impôts, domiciliation.

Si je peux, je fais une demande de logement social.

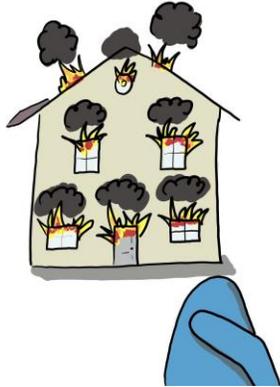


Si j'ai une proposition, je lis bien les documents qu'on me transmet.

Si je suis choisi, je dois signer le contrat de location et prévoir un dépôt de garantie (en général équivalent à un mois de loyer). Ce dépôt te sera rendu quand tu partiras de l'appartement s'il n'y a pas de travaux de rénovation à faire.

Tu devras quitter le logement si :

Tu n'as pas d'assurance.



Tu es en impayés.



Tu as envie de quitter le logement.



Tu provoques des troubles dans le voisinage.



Quand tu rentres dans l'appartement :

Tu as l'assurance habitation avec toi, sinon, tu ne pourras pas rentrer.

Tu feras l'état des lieux d'entrée à l'issue duquel tu recevras les clés de ton appartement. Tu vérifies bien l'état de l'appartement et ce qu'il est noté. C'est grâce à ce papier que tu peux récupérer ton dépôt de garantie.

J'ouvre les compteurs (Eau, Gaz ou Electricité) qui ne sont pas compris dans les charges (déjà pris en charge). C'est inscrit dans ton contrat de location si besoin.



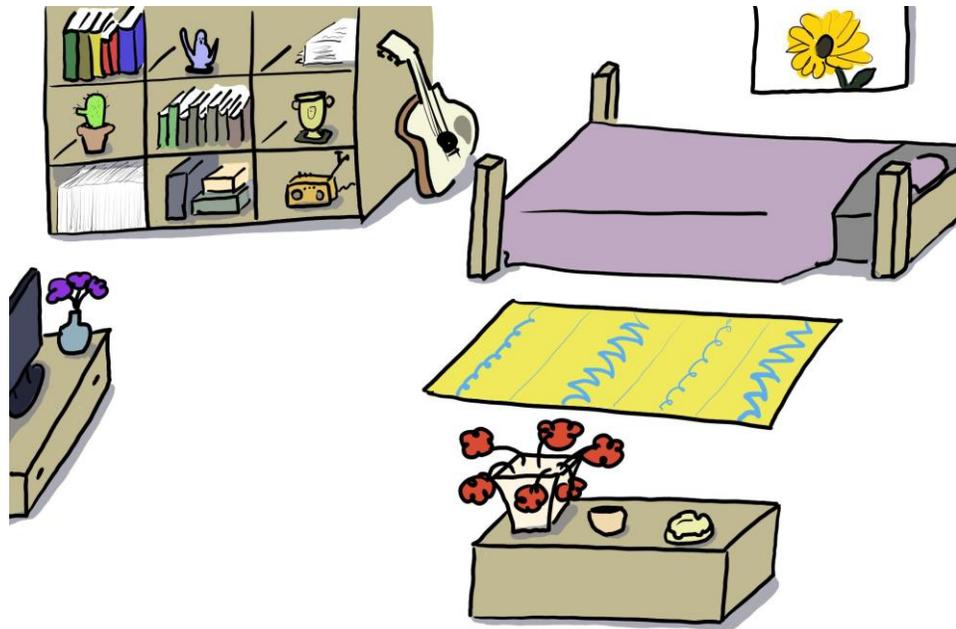
Trouve un moyen de ne pas perdre tes clés d'appartement.
Tu as aussi la possibilité de laisser un double de tes clés à une personne de confiance.



N'oublie pas de mettre ton nom sur la boîte aux lettres.

Pour bien vivre dans ton logement :

N'hésite pas à l'aménager à ton goût, le rétablissement, ça commence par se sentir bien chez soi, ou peut-être se sentir quelque part chez soi...



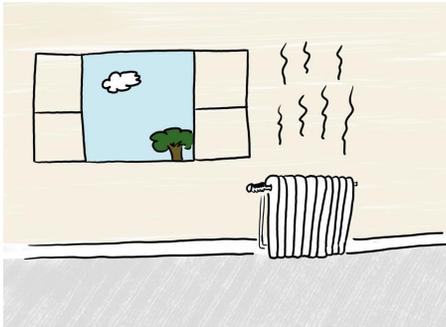
Pense à bien payer ton loyer, plus tu attends, plus les dettes s'accumulent.



Fais attention aux charges : tous les ans, le bailleur fait une ou plusieurs régulation(s), c'est-à-dire que tous les mois il te demande de payer une moyenne de ce que ça peut coûter. Selon les dépenses énergétiques, il peut alors te demander de rembourser le trop de dépenses ou à l'inverse te faire payer moins de loyer selon cette régulation.

Quelques conseils pour les énergies :

Eteins ton chauffage quand tu aères l'hiver plus de cinq minutes.



Ne laisse pas l'eau couler en faisant la vaisselle ou en te brossant les dents et privilégie les douches aux bains.



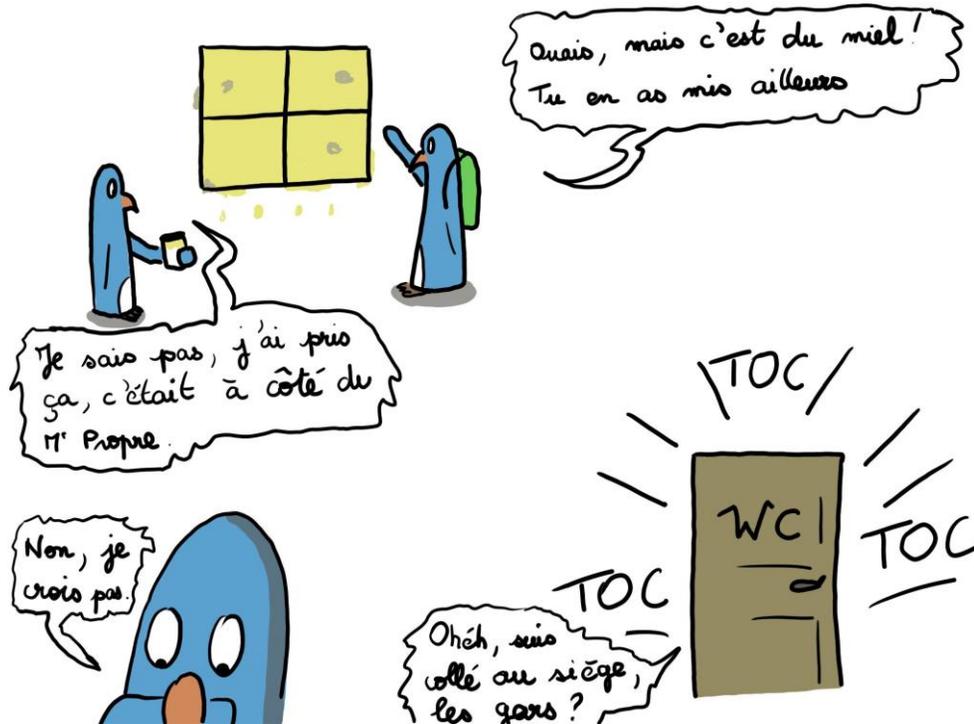
Aère ton logement régulièrement,



Dès que tu remarques une fuite, signale-le et coupe les arrivées (d'eau ou de gaz par exemple).



Un endroit rangé et propre est toujours plus agréable à vivre donc n'hésite pas à prendre soin de ton logement et à le nettoyer régulièrement (avec les bons produits...).



Déchets et tri sélectif :

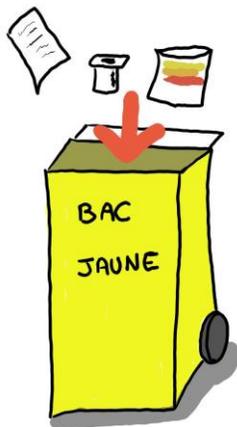
Afin de participer à la réduction des déchets, nous t'invitons à faire le tri, pour rappel, tu dois trier comme suit :

Le verre :

Dans les bacs pour le verre qui sont soit vert, soit blanc



Tous les emballages alimentaires* et le papier :
Dans les bacs jaunes.



*tout ce qui a contenu des aliments, c'est-à-dire : yahourt, carton de pizza, papier de bonbon, plastiques....

Relations de voisinages :

Tu dois faire attention au bruit pour ne pas déranger les voisins, n'oublie pas, ton plancher, c'est le plafond de tes voisins.

Bruit dans les parties communes la nuit,



Musique ou télé trop forte,

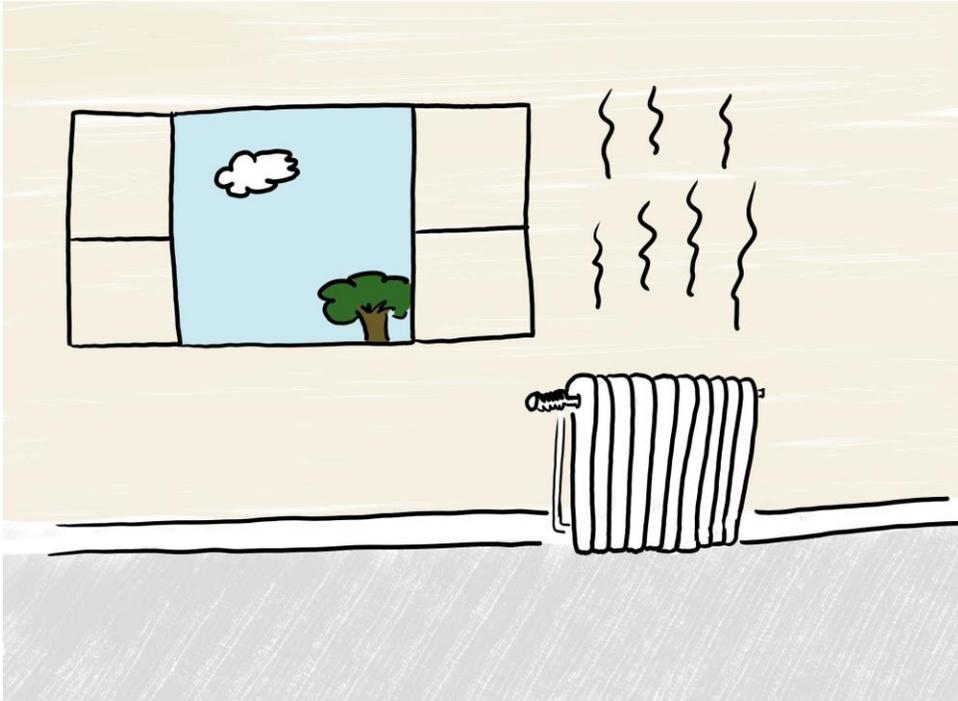
Téléphone dans les couloirs,



Le bruit de tes voisins ne doit pas non plus te déranger, n'hésite pas à leur en parler si besoin, ou nous en parler si tu trouves compliqué l'idée d'aller les voir pour qu'il fasse moins de bruit.

Vacances :

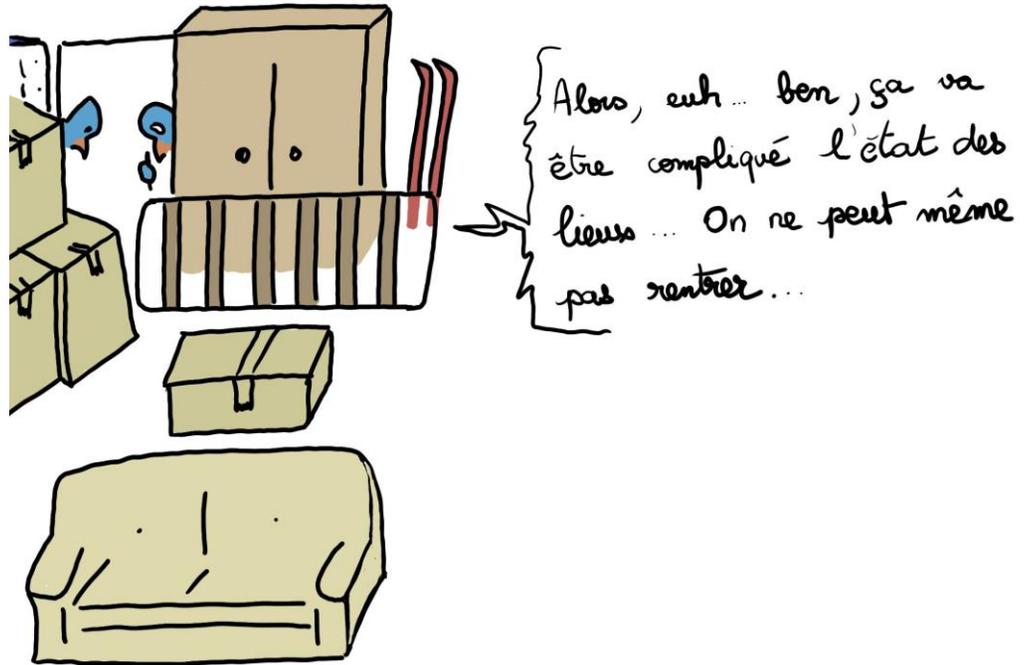
Si tu pars quelques jours, n'hésite pas à baisser ton chauffage l'hiver, et couper le gaz. N'oublie pas de fermer tes fenêtres avant de partir et ne laisse rien sur le feu.



Comme tu l'as remarqué, cette image est déjà présente page 9. Elle est recyclée. Nous faisons nous aussi attention à nos déchets.

Je quitte mon logement :

Je fais l'état des lieux de sortie après avoir enlevé toutes mes affaires et nettoyé l'appartement.



Numéros utiles :

Numéros d'urgence :

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgences : 112

Axihome perm/astreinte : 07/77/20/92/19

Axihome GLA : 07/64/71/50/95

Mon gestionnaire :

Plombier :

Concierge :

Electricité :

Gaz :

Assistance Assurance :

Médecin traitant :